



## NEWS AIDER

Novembre 2018

Sommaire	Les NEWS AIDER
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le film « Tout devient Richesse » réalisé à la demande d’AIDER</li> <li>- Pour obtenir enfin de l’eau pour la ferme de Belante, appel à dons exceptionnels par Crowdfunding avec Hello Asso</li> <li>- Dons et déduction fiscale : comment ça va marcher avec la retenue à la source</li> </ul>	<p>En complément des lettres AIDER qui vous sont transmises par courrier, les « NEWS AIDER » ont pour but de vous informer de l’évolution des projets et de nos réalisations.</p> <p>Pour plus d’information consultez le site de l’association « <a href="http://aider-conseil.org">aider-conseil.org</a> » et notre page Facebook « AIDER Association ».</p>

### *Edito « Grand Angle » APPEL pour encore plus de Générosité*

Les cris de détresse entendus lors des manifestations récentes traduisent un sentiment d’abandon. C’est la place de l’homme dans la société qui est posée avec ses besoins relationnels, spirituels et d’abord de subsistance.

A l’opposé du territoire français, à Madagascar on peut constater la même situation, mais en pire avec des territoires entiers abandonnés dans un contexte de corruption massive, de pauvreté grandissante (le pays se situe au 4<sup>ème</sup> rang des pays les plus pauvres).

*Dans ces deux situations citées, pour répondre aux appels au secours il faut un sursaut tout simplement d’humanité en créant des structures, des lieux de coopération et des circuits de solidarité.*

La collapsologie regroupe des études systémiques sur les risques de toute nature : social, écologique, financier, démographique. La perspective de catastrophes prévisibles nous menace tous, pourtant les élites semblent atteintes du syndrome du Titanic.

**Pour retrouver un horizon du possible et répondre à l’émergence de risques de grande ampleur, il faut plus qu’un élan mais une lame de fond de solidarité et de générosité. Le don et le don de soi sont indispensables pour affronter collectivement une période placée sous le signe de l’instabilité.**

Chers Donateurs, vous nous faites confiance et vous nous apportez votre soutien avec fidélité.

Notre bilan est certes positif au constat du nombre de bénéficiaires :

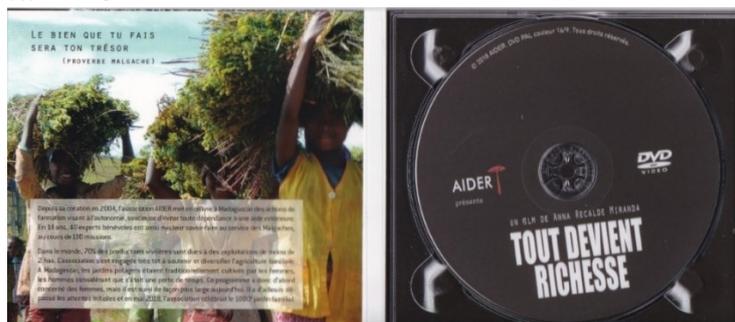
- 1 000 femmes jardinières.
- 500 paysans engagés avec la ferme et la distillerie.
- 3 000 utilisateurs du réseau d’eau potable.
- 300 collégiens pour la formation de technologie.
- 300 enfants qui bénéficient de la cantine ou de la prise en charge de leurs frais de scolarité.

**Mais les besoins deviennent de plus en plus importants et urgents. Tant que nous en aurons la force et les moyens, nous poursuivrons AVEC VOUS, notre action auprès des plus pauvres.**

Emile BOURDIN

# Film « Tout devient Richesse » produit par AIDER

Réalisatrice Anna RECALDE



## Pourquoi ce film ?

Nous voulions montrer l'intérêt des projets de développement et de formation initiés par AIDER à Madagascar, pour les familles de paysans bénéficiaires. Ce film est un reportage auprès des bénéficiaires. Nous avons voulu donner la parole aux familles de paysans des villages de brousse. A travers leurs propos, souvent émouvants, on découvre l'importance pour les gens, des réalisations AIDER.

## Invitation

**Vous êtes conviés à la Présentation du film qui aura lieu le :**  
**Samedi 19 janvier 2019 à 10 H Amphi de l'école ESAIP**  
**Rue du 8 mai 45 Saint Barthélémy d'Anjou**

Vous pourrez vous procurer le DVD de ce film « *Tout devient richesse* ».

Après près de quinze années d'actions à Madagascar, dans les domaines de la formation des jeunes, du développement rural, des huiles essentielles, et divers autres projets de développement, suivis sur place par les sœurs de Jeanne Delanoue, les sœurs de la Sagesse, les frères de Saint Gabriel, et accompagnés par un grand nombre d'experts et de bénévoles, nous voulions montrer aux adhérents et soutiens de l'association le résultat des différents programmes auxquels ils avaient contribué.

En mai 2018, nous avons fêté avec un grand nombre de femmes et familles malgaches les dix ans des « Jardins familiaux ». Le film s'est donc particulièrement attaché à montrer les bénéficiaires de ce programme, mais aussi au projet de production d'huiles essentielles, de formations techniques à l'attention des jeunes, de cantines à l'attention des plus démunis. En allant à la rencontre de ces femmes et paysans de village de brousse, souvent isolés, comme dans la région Zafimaniry, le film nous permet également d'aller à la rencontre de ce pays auquel nous sommes attachés depuis maintenant plus de dix ans : les magnifiques paysages de l'île rouge, la variété des lieux, les visages aux sourires si marquants. A travers les paroles souvent émouvantes des personnes interviewées, nous comprenons l'importance, pour ces gens délaissés, des actions menées par l'association Aider sur le terrain.

## Appel à dons par Crowdfunding

### Avec la plateforme Hello Asso

***Pour réaliser un « Réseau d'eau pour la ferme expérimentale de Belante avec distillerie pour obtenir de l'huile essentielle au service de 500 paysans de la région Amoron'i Mania ».***

Suite à l'arrêt du forage existant depuis 4 ans sur le terrain de la ferme par tarissement de la poche d'eau qui l'alimentait, deux forages réalisés en 2017 et 2018 se sont révélés infructueux.

Actuellement la seule possibilité d'arrosage des cultures sur 75 ha est un bassin de récupération des eaux de pluie qui ne suffit pas à répondre aux besoins en période sèche. D'où l'urgence de trouver une solution sinon, les productions de la ferme sont compromises à court terme.

La solution retenue suite à l'analyse de la société de géophysique dans le secteur proche de la ferme consiste à réaliser un forage avec un réseau d'eau enterré sur une distance de 6 km avec un dénivelé de 200 m jusqu'à la ferme. **Coût estimé à 90 000 €.**

L'association seule est dans l'incapacité de réaliser ce projet indispensable, d'où notre appel à dons par Crowdfunding.

### **Comment verser un don par Crowdfunding ?**

Vous recevrez un message avec un lien vers le site Hello ASSO

***Vous pourrez, en toute sécurité, verser un don en ligne***

Dans le mois suivant votre versement, vous recevrez de Hello ASSO, une attestation de don que vous conserverez comme pièce justificative pour les Services fiscaux.

**MERCI de bien vouloir transmettre à TOUS vos AMIS, les messages qui vous seront transmis par la plateforme Hello Asso. Le résultat dépend de votre capacité à relayer ce message auprès de vos amis.**

Le succès de cette opération « appel à dons » par la plateforme Hello Asso repose sur l'implication de TOUS pour que cette information soit transmise à beaucoup de gens.

Merci de votre soutien.

### **« Le Prélèvement à la source sera en application dès janvier 2019 »**

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu implique uniquement un changement dans le mode de collecte de l'impôt. Ainsi, tous les crédits et réductions d'impôt sont maintenus, y compris les réductions d'impôt liées aux dons aux associations et fondations.

### **Réduction d'impôt pour don : comment ça fonctionnera en janvier 2019 ?**

Les réductions d'impôt liées aux dons sont maintenues. Pour un don de 1000 € en année N, je bénéficierai d'une réduction de 660 € en année N+1

**Exemples** En 2017 vous avez versé 1 000 € donnant droit à réduction d'impôt de 666 €

**En 2018 vous versez 1 000 € de dons**, comment percevrez-vous l'équivalent de la réduction prévue de 666 € sous le régime du prélèvement à la source de vos salaires ou retraites ? Le montant équivalent à la réduction d'impôt vous sera attribué en deux fois. En février 2019 vous recevrez un chèque d'un montant de 400 € correspondant à 60 % de la déduction totale, le solde vous sera attribué en septembre 2019 pour un montant de 266 € mais après vérification de votre déclaration.

**Si vous n'avez pas versé de don en 2017**, vous déclarerez le versement de 1 000 € en 2018 lors de votre déclaration de mai 2019 et vous recevrez le montant de votre réduction d'impôt pour partie de 60 % en février 2020 et le solde en septembre 2020

### **En 2019 vous versez un don de 1 000 €**

Lorsque vous déclarerez au printemps 2020 vos revenus 2019, vous indiquerez, comme chaque année, le montant de vos dons. Vous conserverez le bénéfice de votre réduction d'impôt relative au don et celle-ci vous sera restituée pour une part de 60 % du total en février 2020, le solde en septembre 2020. Si vous avez perçu des revenus exceptionnels en 2019 pour lesquels un reliquat d'impôt restera dû la réduction d'impôt relative au don viendra en déduction du montant d'impôt.

.....

## APPEL à COTISATION et DONS pour 2018

Nom : .....Prénom .....

Adresse :  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email .....

**Adhésion individuelle : 50 €      Adhésion couple : 100 €**

- **Parrainage d'une famille pour un jardin pour une famille : 200 €**
- **Pour un jardin avec formation des femmes jardinières : 300 €**
- 

**Versement du don par chèque ou par virement bancaire unique ou mensuel**

A.....le.....

Signature

**Bulletin à transmettre à : AIDER -83, rue Desjardins - 49100 ANGERS**

**Verser votre don :**

**Soit par Chèque à l'ordre de : AIDER**

**Soit par virement sur le compte bancaire AIDER par versement mensuel ou ponctuel.**

**No IBAN FR76 1027 8394 0400 0207 8780 157      Code BIC CMCIFR2A**

**Banque du Crédit Mutuel Place Lorraine 49 000 Angers**

**Vous recevrez une attestation de don pour déduction fiscale.**

Soit en juillet pour les dons versés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018

Soit en janvier 2019 pour ceux versés à partir de juillet 2018